

TEMPS LIBRE P12

Vœux à la population :

Dessignons notre avenir

RETOUR EN IMAGES

ACTUALITÉS

- Réseaux** / Fibre optique : 100 % de Lunel couverte en 2020 **P5**
- Environnement** / Lunel se mobilise pour maîtriser la population des pigeons **P6**
- Cadre de vie** / Centre-ville fleuri : l'heure du bilan **P6**
- Vie pratique** / Accueils de loisirs : ODEL Évasion renouvelée **P7**
- Tous responsables** / Préservons le Canal de Lunel **P7**

DOSSIER

- Budget de la ville 2017** : + 20 % d'investissement ! **P8-11**

EN ACTIONS

- Éclairage public** / Le LED pour plus d'économies **P2**
- Éducation** / Le numérique se généralise dans les écoles **P3**
- Culture** / Le tableau Jean Hugo en cours de restauration **P3**
- Insertion** / BeWeb : une nouvelle formation et une équivalence Bac +2 à la clé ! **P4**
- Portrait** / Stéphane Dalle, un Lunellois qui fait avancer la recherche contre le diabète **P5**

VIE MUNICIPALE

- Informations** / Conseil municipal **P16**
- Tribunes** / politiques **P16**

TEMPS LIBRE

- Sport** / Lunel récompense ses champions **P17**
- Musique** / Nouvelle saison pour D'hiver & d'accords **P18**
- Évènement** / Les vœux à la population **P18**
- Agenda** **P19**



Claude Arnaud
Maire de Lunel
Président de la CCPL

Dessignons notre avenir

Lunel, avec ses 2 000 ans d'histoire, est fière de son identité et de son particularisme culturel lié à la Camargue, fière de son emblème qu'est le Pescalune, fière de son terroir et de son Muscat.

Chaque Lunellois doit se sentir imprégner de cette histoire, de cette identité et de cette culture. C'est la raison pour laquelle nous sommes profondément attachés à la transmission de notre ADN Lunellois.

Mais Lunel est aussi une ville tournée vers l'avenir, vers sa jeunesse, vers le Pays de Lunel, vers ses voisins héraultais et gardois. Et nous revendiquons d'avoir de l'ambition et de l'amour pour notre ville.

Il nous appartient, ensemble, de toujours nous inscrire dans l'avenir.

Qu'il s'agisse de notre cadre de vie, de nos emplois et de notre développement économique, de notre accès aux soins, de notre offre éducative, culturelle et sportive, de l'accompagnement de notre jeunesse, de l'embellissement de nos entrées de ville, de la numérisation de nos écoles ou de l'accès au Très Haut Débit, de la construction d'un nouveau lieu de vie multi-activités en plein centre-ville...

Il nous appartient, ensemble, de toujours nous inscrire dans l'avenir.

Nous œuvrons dans tous les domaines car notre ville mérite un engagement total, nourri par une force collective au service d'une seule ambition : l'amélioration de la qualité de vie des Lunelloises et des Lunellois.

Chères Lunelloises et chers Lunellois, je formule le vœu pour 2017 que nous nous inscrivions ensemble dans l'avenir. Bonne et heureuse année. ■



ÉVÉNEMENTS

Noël à Lunel

De multiples animations étaient organisées à l'approche des fêtes de fin d'année. Que ce soit dans les écoles, en cœur de ville ou au Foyer municipal des retraités, les Lunellois ont pu profiter de moments de magie et de féerie. ■



1



4



2



5



3

1. Le goûter-spectacle offert aux seniors.
2. Le Noël de la petite enfance.
3. *La Cour des fées*, spectacle des Lutins Réfractaires pour les prémices de la Sainte-Lucie avec lampions et chocolats chauds offerts par la Ville.
4. Le marché de Noël.
5. Le Village des lutins.

INFOS

Plus de photos et de rétrospectives disponibles sur www.lunel.com & [f bienalunel](https://www.facebook.com/bienalunel)



▲ Avant les travaux (28/08/2015)



▲ Après les travaux (02/12/2016)

Inauguration : Avenue Louis Abric

Le 10 décembre 2016, l'avenue Louis Abric a été inaugurée après dix mois de travaux en présence de Claude Arnaud, d'élus de la municipalité et du département de l'Hérault, et de Lunel Roller pour promouvoir les déplacements doux.



Le Foyer municipal des retraités a soufflé ses 40 bougies !

◀ Du 14 au 19 novembre, les retraités lunellois ont assisté et participé à bon nombre d'animations et de spectacles. ▼



RÉSEAUX

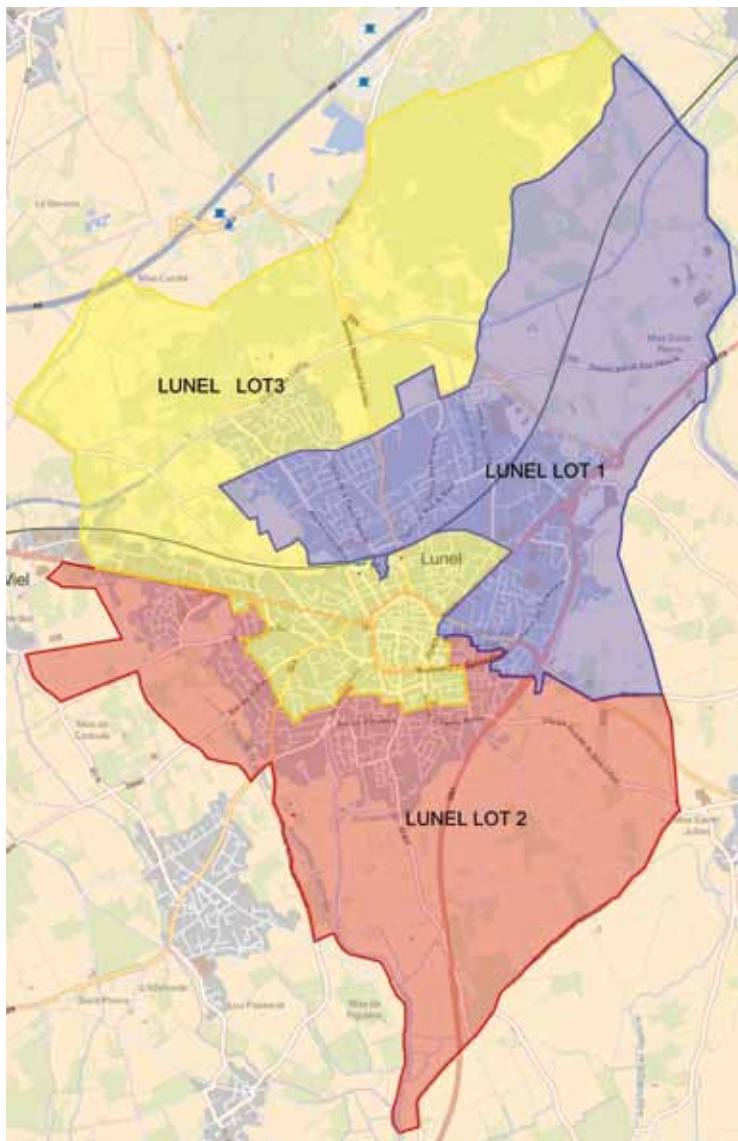
Fibre optique : 100 % de Lunel couverte d'ici 2020

D'ici trois ans, toutes les habitations lunelloises pourront être raccordées au très haut débit. Et certaines le sont d'ores et déjà.

Le 7 décembre 2016, la Ville de Lunel organisait une conférence de presse avec Orange sur le thème du déploiement de la fibre optique à Lunel.

En effet, en 2012, l'opérateur téléphonique s'était engagé à développer la fibre optique sur l'ensemble du territoire lunellois. Quatre ans plus tard, les premiers logements sont raccordés à cette nouvelle technologie grâce à la coopération des services techniques municipaux et ceux d'Orange.

Une première armoire a ainsi été installée au nord de Lunel. Les logements compris entre l'avenue Louis Abric, le chemin de la Pierre Plantade, le chemin des Bœufs et l'avenue d'Espagne peuvent d'ores et déjà être raccordés à la fibre optique. Les personnes intéressées n'ont plus qu'à se rapprocher de l'opérateur de leur choix afin d'en bénéficier.



Un déploiement sur plusieurs années

Pour rappel, tous les logements lunellois pourront bénéficier de la fibre optique d'ici 2020. Les travaux sont découpés en trois lots dont les contours tiennent compte des caractéristiques techniques du réseau.

Pour les immeubles, les branchements sont soumis au vote des assemblées générales. ■

Si je ne suis pas éligible ?

Pour suivre l'évolution de la couverture dans Lunel : <http://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre>.

Si vous n'êtes pas éligible mais situé dans une zone de couverture affichée par le site précité, vous pouvez manifester votre intérêt sur interetfibre.orange.fr. Vous serez ainsi informé à chaque étape du raccordement en restant libre du choix de l'opérateur.

EN BREF

Collecte de sang



L'Établissement français du sang (EFS) a recensé 159 donneurs lors de la dernière collecte lunelloise. Un bilan en hausse par rapport aux précédents événements : 149 dons avaient été comptabilisés en février 2016 et 129 en juin. La prochaine collecte aura lieu les 9 & 10 février 2017, de 14 h à 19 h 30 à l'Hôpital local de Lunel. ■

INFOS+

dondesang.efs.sante.fr

Bilan de la vente aux enchères

Dans le cadre de sa politique de développement durable, la Ville de Lunel proposait 90 lots sur le site de ventes aux enchères Agorastore. À l'issue de cette vente aux enchères qui s'est déroulée du 10 au 21 novembre 2016, 61 lots ont été cédés pour un montant total de 3 851 €. L'argent récupéré sera réinjecté dans divers projets de la municipalité. La prochaine vente aux enchères aura lieu dans le courant de l'année 2017. ■

Lunel se mobilise pour maîtriser la population de pigeons

La Ville de Lunel reconduit l'opération de capture des pigeons. Ces oiseaux prolifèrent et causent d'importantes dégradations sur les bâtiments lunellois. Leurs fientes acides attaquent les matériaux, obligeant collectivités, entreprises et particuliers à entretenir davantage leurs biens. La municipalité mobilise donc l'entreprise Éco-nuisibles, deux fois par an sur une durée de trois mois afin de capturer un maximum d'individus.

Si d'autres moyens ont déjà été testés (filets ou pics), la capture semble le moyen de lutte le plus efficace. La précédente campagne a d'ailleurs permis de capturer 217 individus. La prochaine est prévue pour janvier 2017 et s'achèvera en mars. Trois cages seront alors installées sur les toits des bâtiments communaux ou partenaires en fonction de la gêne exprimée par les riverains ou constatée par les services municipaux.

La municipalité rappelle cependant que le Règlement sanitaire départemental interdit formellement de nourrir les animaux sauvages, y compris les pigeons, afin de maintenir la biodiversité, limiter leur sédentarisation et éviter tout risque sanitaire. ■



ZOOM SUR LES CAMPAGNES D'EFFAROUCHEMENT

La Ville de Lunel fait aussi appel à Éco-nuisibles pour effaroucher les étourneaux et les choucas des tours. Organisées régulièrement ces campagnes permettent l'éloignement de ces colonies qui provoquent certaines nuisances.

Pour ces espèces, il s'agit alors de les éloigner en faisant appel à différentes sortes de rapaces. La dernière campagne s'est étendue de septembre à décembre 2016. Elle sera reconduite en 2017 si la nécessité s'en fait ressentir.

CADRE DE VIE

Centre-ville fleuri : l'heure du bilan

77 %

des demandes satisfaites

En septembre 2015, la Ville de Lunel lançait l'opération « Centre-ville fleuri ». Son objectif était de végétaliser le centre historique afin d'améliorer le cadre de vie, mais aussi d'associer les habitants et les commerçants à la mise en valeur de leur quartier.

Si certaines demandes n'ont pu aboutir

en raison des contraintes techniques, 77 % d'entre elles ont été satisfaites. Les services municipaux se sont donc affairés à planter gratuitement des jasmins devant les propriétés et commerces qui se portaient volontaires pour les entretenir. Les arbustes ont bien poussé et contribuent ainsi à embellir le centre-ville. ■



VIE PRATIQUE

Accueils de loisirs : ODEL Évasion renouvelée

Après six mois de consultation, le conseil municipal a choisi de renouveler ODEL Évasion pour la gestion des ALSH lunellois.

La candidature d'ODEL Évasion a été approuvée, le 15 décembre dernier, par les membres du conseil municipal afin de poursuivre la gestion des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) lunellois pour les deux ans à venir. Assurant déjà cette mission depuis 2012, l'organisme va devoir redoubler d'imagination pour proposer de nouveaux programmes aux enfants de 3 à 12 ans qui profitent de ces centres. Rappelons en effet, qu'en plus des cinq périodes annuelles de vacances scolaires, les ALSH de Mario Roustan et du Lavoir sont également ouverts tous les mercredis après-midis.

Renouvelé après quatre ans de service

Le choix s'est porté sur ODEL Évasion au terme d'une procédure légale lancée l'été dernier. En optant pour cet organisme, la municipalité a fait le choix de la continuité. Un renouvellement de l'existant, mais avant tout une continuité de service. En effet, en plus de la gestion des



ALSH, ODEL Évasion assure aussi la gestion des activités de loisirs périscolaires. Ces deux prestations de service cumulées garantissent aux enfants et à leurs parents une véritable qualité de service, une continuité éducative et la stabilité des équipes d'animation. ■

INFOS

Le programme proposé par ODEL pour les prochaines vacances est disponible auprès du service Jeunesse & Vie associative (04 87 67 84 12) et sur www.lunel.com (rubrique « Vacances »)

TOUS RESPONSABLES

Préservons le Canal de Lunel

Régulièrement, la Ville de Lunel, au travers de son service Espaces verts, se mobilise afin d'entretenir le canal de Lunel. Ainsi, les rives ont été aménagées et de nouveaux éléments y ont été installés l'été dernier afin que les promeneurs puissent y pique-niquer et profiter pleinement du site. L'action municipale est complétée par les interventions de fauchage biannuelles du SIATEO (Syndicat Intercommunal d'Assainissement des Terres de l'Étang de l'Or).

Stop aux déchets

Pourtant, malgré ces opérations d'entretien, il n'est pas rare d'apercevoir des déchets flottant à la surface de l'eau ou coincés dans les végétaux des berges. Il est donc rappelé à la population que tout dépôt d'ordures sauvage est passible d'une amende. Autant donc se

mobiliser pour la préservation du canal et jeter ses déchets dans les poubelles prévues à cet effet ou à la déchèterie de Lunel, située à quelques centaines de mètres seulement. ■

INFOS

**Association Pour le canal de Lunel
Tél. : 06 75 52 55 39**



NUMÉRUS UTILES

- Mairie**
04 67 87 83 00
mairie@ville-lunel.fr
www.lunel.com
facebook.com/bienalunel
- Police Municipale**
04 67 87 84 00
- Pompiers**
18 / 112
- SAMU**
15 / 115
- Urgences**
04 67 83 33 33
- Hôpital de Lunel**
04 67 87 71 00
- Gendarmerie Nationale**
04 67 83 06 23
- Action Sociale - CCAS**
04 67 87 84 97
- Maison de la Justice et du Droit**
04 67 83 61 54
- Mission Centre-Ville**
04 67 87 83 92
- Communauté de Communes**
- Accueil
04 67 83 87 00
 - Collecte déchets électriques & fer
0 8000 34400
- Office de Tourisme**
04 67 71 01 37
- Médiathèque**
04 67 99 06 51
- ERDF**
0810 333 034
- GRDF**
0800 473 333
- Ruas-Véolia**
0811 900 500
- Perception/Trésorerie**
04 67 83 21 22
- Hôtel des Impôts**
04 67 87 86 01
- Pôle Emploi**
- 39 49 (demandeur)
 - 39 95 (entreprise)
- CPAM**
36 46
- CAF**
0 820 25 34 20
Prise de rdv au
04 67 83 49 83
- Relais Assistantes Maternelles**
04 67 71 68 15



Budget de la ville 2017:

+ 20 % d'investissement

Pour améliorer les équipements publics, pour développer les services à la population, pour accompagner notre jeunesse et poursuivre la restructuration urbaine.



ent !

Grâce à une gestion maîtrisée de ses finances, la Ville de Lunel poursuit sa marche en avant.

Le 15 décembre dernier, le Conseil municipal a adopté le budget de la Ville pour 2017 avec une augmentation de l'investissement de 20% par rapport à 2016. L'enveloppe d'investissement atteindra ainsi 10,5 millions d'euros, malgré la poursuite de la baisse des dotations de l'Etat.

Alors que de nombreuses communes font le choix d'augmenter leurs taux d'imposition ou de réduire le niveau de service à la population, la Ville de Lunel n'augmentera pas ses taux communaux pour la 13^{ème} année consécutive et poursuivra le renforcement de l'offre des services publics aux Lunellois.

Grâce à une gestion maîtrisée de ses finances publiques et un niveau d'endettement raisonnable, la Ville de Lunel peut poursuivre sa marche en avant, qu'il s'agisse d'équipements ou de services.

Les grands axes d'investissement pour l'année 2017 s'orientent donc sur la rénovation du centre-ville, le renforcement de l'offre de services à la population, la restructuration de l'Espace des Arènes, ainsi que la poursuite de l'aménagement urbain.

La rénovation du centre ville

Après la réhabilitation de la Tour des prisons, de la porte Notre-Dame, de l'Office de Tourisme, de la place des Martyrs de la Résistance, du clocher et du parvis de l'Eglise Notre-Dame-du-Lac, des Halles, de l'Îlot des Caladons et de la Place Jean Jaurès, c'est au tour de la Place Louis Rey de bénéficier d'un important chantier de réaménagement.

Ce projet consistera à embellir cet espace et à le rendre plus accessible aux piétons, dans la continuité de la Place de la République et du Cours Gabriel Péri déjà rénovés au début des années 2000.

La Ville poursuivra aussi sa politique d'acquisition foncière dans le cadre de la réhabilitation du centre ancien, les études relatives au renouvellement de l'OPAH-RU, ainsi que la programmation des subventions façades à destination des particuliers et des commerçants. ▶

CHIFFRE CLÉ



10,5

C'est le montant en millions d'euros des investissements communaux pour 2017, soit 20 % de plus que l'année passée.



966

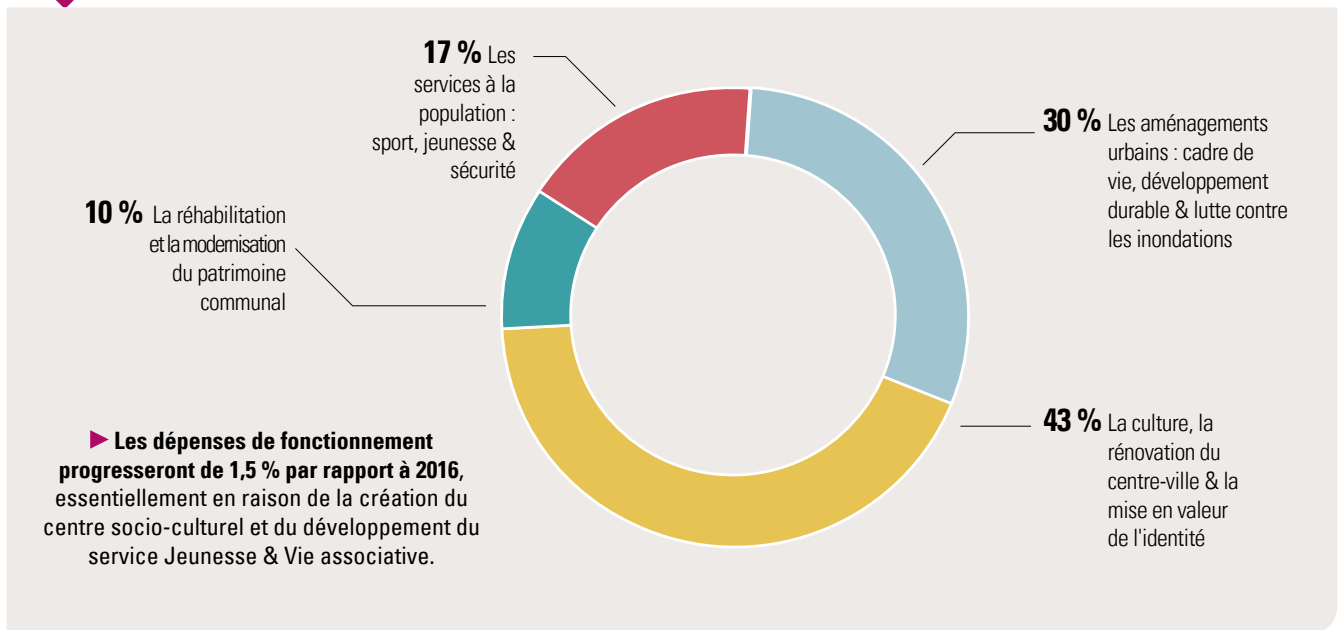
euros par habitant

C'est l'encours de la dette au 1^{er} janvier 2017, soit 13 % de moins que la moyenne nationale.

La capacité de désendettement de la Ville s'est même réduite depuis 2001 : elle est passée de 8 à 5 ans.



Le budget d'investissement en 2017



Le renforcement de l'offre de services

Lunel dispose de tous les services publics nécessaires. Néanmoins, la Ville ne cesse d'élargir l'offre de services à la population, soit en améliorant les équipements existants, soit en créant de nouvelles structures comme ce fut le cas en 2016 avec le service Jeunesse & Vie associative qui va s'enrichir d'un nouveau service : le Point Information Jeunesse (PIJ).

En 2017, la Ville va créer, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de l'Hérault, le centre socio-culturel « Maison Jean-Jacques Rousseau ». Situé dans des locaux municipaux rue Jean-Jacques Rousseau, il sera destiné à tous les Lunellois. Ce nouveau service aura pour vocation de favoriser le développement de la cohésion sociale notamment par sa dimension familiale et intergénérationnelle.

Avec le soutien de l'État, la Ville va aussi investir dans le développement du numérique à l'école en équipant l'ensemble des écoles élémentaires en tableaux blancs interactifs et de tablettes numériques (cf. page 13). Nos écoliers disposeront ainsi d'outils appropriés et modernes dans leur apprentissage du numérique.

La restructuration de l'Espace des Arènes

Une nouvelle génération d'Arènes pour un

nouveau lieu de vie multi-activités en cœur de ville, ce projet est en cours de réalisation depuis octobre 2016. Les travaux doivent se terminer au cours du 1^{er} semestre 2018.

Ce projet a le soutien financier de nombreux partenaires : la Région Occitanie, le Département de l'Hérault, l'État, l'Europe, la Communauté de Communes du Pays de Lunel et le Sénateur François Commeinhes.

La poursuite de l'aménagement urbain

En 2017, la ville continuera à se structurer et à s'embellir avec :

- la poursuite des travaux de requalification de l'entrée de ville dite route de Montpellier jusqu'au rond-point du Maréchal Juin,
- la restructuration de plusieurs voiries municipales en privilégiant les déplacements doux et la sécurité des piétons,
- l'application du plan d'amélioration des pratiques phytosanitaires pour ses espaces verts.

Pour la 4^{ème} année consécutive, les finances de la Ville sont soumises à une baisse des dotations de l'État. Malgré cette contrainte, la Municipalité réaffirme cette année encore sa volonté d'investir dans l'avenir sans augmenter ses taux d'imposition. ■



INFOS

Retrouvez toutes les infos concernant le budget 2017 sur www.lunel.com



Maîtrise de la fiscalité : l'engagement de la municipalité

des taux d'imposition

C'est la 13^{ème} année consécutive que les taux communaux de la taxe d'habitation, de la taxe foncière bâti et de la taxe foncière non bâti ne vont pas augmenter.

des tarifs municipaux

Les tarifs municipaux en vigueur ne seront pas augmentés en 2017. Cela concerne l'ensemble des services municipaux payants tels que la location de salles municipales, les droits de place, l'accès à la piscine Aqualuna ou encore les repas des restaurants collectifs des écoles élémentaires ou du Foyer municipal des retraités.

des redevances eau et assainissement

Les redevances perçues par la Ville n'augmenteront pas en 2017. Grâce à la politique menée par la municipalité, le prix de l'eau à Lunel est 33 % moins cher que le prix de l'eau pour la France entière.

0 %

d'augmentation

3 questions à

**JEAN-FRANÇOIS
LARRIBET,**
ADJOINT DÉLÉGUÉ AUX FINANCES



Quelles sont les principales orientations du Budget 2017 ?

La baisse des dotations de l'État estimée, pour Lunel, à 4,2 millions d'euros cumulés sur 4 ans, nous oblige à une gestion très rigoureuse. Grâce à une section de fonctionnement toujours maîtrisée, nous pouvons dégager en 2017 un autofinancement élevé et optimiser ainsi les investissements sans alourdir l'endettement de la ville, ni la fiscalité.

Pour l'année 2017, que prévoyez-vous en investissement ?

Plus de 10 millions d'euros seront

investis en 2017 dans l'humain et dans l'aménagement urbain. C'est très important pour nous bien évidemment de continuer à structurer Lunel mais également d'offrir aux Lunellois de nouveaux services et de renforcer les services existants. Je pense par exemple au Point Information Jeunesse et au centre socio-culturel, mais également au développement du numérique dans les écoles.

Les taux communaux augmenteront-ils cette année ?

Ces investissements, et notamment

les grands chantiers comme celui de l'Espace des Arènes, contribueront à améliorer notre cadre de vie et l'image de notre ville, sans entraîner d'augmentation de la fiscalité communale. La municipalité s'est en effet engagée à ne pas augmenter ses taux d'impositions pour la 13^{ème} année consécutive. Dans le même esprit, les tarifs publics ainsi que les redevances d'eau et d'assainissement perçues par la commune, n'augmenteront pas non plus en 2017.



▲ La portion de l'avenue Louis Abric restructurée a été équipée de luminaires LED.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le LED pour plus d'économies !

La Ville de Lunel mise sur l'éclairage public à LED pour réduire la facture énergétique. Près de 30 000 € pourraient être économisés chaque année.

La Ville de Lunel est sur le point de remplacer 611 luminaires de la commune sur une période de cinq ans. L'objectif est ainsi de supprimer environ 66 % des lampes, dont 500 « ballons fluorescents ». Les nouvelles directives européennes interdisent en effet la commercialisation de ces équipements qui ne paraissent pas efficaces au regard du ratio entre l'énergie consommée et la luminosité produite, contrairement à la technologie LED.

Une économie non négligeable

Avec l'installation de luminaires nouvelle génération, la Ville de Lunel mise ainsi sur une économie considérable. Épaulés par le bureau d'études ODM, les services municipaux estiment d'ailleurs une économie de 27 000 € par an sur le parc renouvelé. En parallèle de ce

contrat pluri-annuel, la Ville de Lunel prévoit également de remplacer les luminaires dans le cadre de grands chantiers comme ce fut le cas lors de la restructuration des avenues du Maréchal de Lattre de Tassigny et Louis Abric.

Des actions menées au quotidien

De nombreuses actions sont également menées par la municipalité au quotidien. Ainsi, toutes les armoires électriques ont été équipées d'horloges astronomiques afin d'allumer et éteindre les luminaires en fonction des heures d'ensoleillement. De même, les bâtiments publics et patrimoniaux (église, musées, salles d'exposition...) ne sont plus éclairés la nuit. Autant de petits gestes qui permettent à la Ville de Lunel de réduire sa facture énergétique liée à l'éclairage public. ■

LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis le 1^{er} juillet 2013 et la mise en application de l'arrêté relatif à l'éclairage nocturne des bâtiments non résidentiels, commerces et professionnels sont tenus d'éteindre leurs locaux une heure après la fin

d'occupation et leurs éclairages de façades, leurs vitrines et leurs enseignes à 1 h du matin au plus tard. L'heure d'allumage est quant à elle fixée à 7 h du matin, ou une heure avant le début de l'activité.

ÉDUCATION

Le numérique se généralise dans les écoles

Depuis plusieurs années, la municipalité s'appuie sur les nouvelles technologies en matière de pédagogie. La Ville de Lunel équipe ses écoles d'outils numériques.

Les sept écoles élémentaires lunelloises vont vivre, au cours de l'année 2017, une accélération en termes de développement numérique. Toutes les classes du CP au CM2 vont en effet être équipées de tableaux blancs interactifs (TBI). Ces TBI permettent d'accroître l'attention des élèves et de déceler plus rapidement les enfants en difficulté lors d'exercices collégiaux.



Des tablettes et des applications adaptées

Consciente des enjeux éducatifs, sociaux et économiques des nouvelles techniques de l'information et de la communication (NTIC), la Ville de Lunel a choisi d'aller encore plus loin dans ce développement numérique avec l'acquisition de tablettes tactiles. Ces nouveaux supports, que bon nombre d'enfants connaissent déjà, permettront aux enseignants de réaliser d'autres exercices et ouvrira le champ des possibles. Ces tablettes seront proposées sous forme de classes mobiles afin que chaque classe puisse

en bénéficier et que leur usage soit raisonné. La municipalité livrera ces nouveaux outils avec des applications gratuites adaptées pour chaque âge, du CP au CM2. Des applications payantes pourront ensuite être installées par les enseignants qui pourront également bénéficier de formations en accord avec l'Éducation nationale.

D'un point de vue financier, l'opération coûte 300 000 €, dont un tiers est financé par l'État au titre des Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local (FSIPL). ■

PATRIMOINE

Le tableau de Jean Hugo en cours de restauration

Le tableau de Jean Hugo qui trônait dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville est parti en restauration en décembre dernier.

Après une année de démarches administratives menées par le service culturel, la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) a rendu un avis favorable et accordé une subvention pour la restauration de l'œuvre *Vue de la garrigue* (1952).

Déjà restauré en 1994, le tableau est désormais entre les mains de Danièle Amoroso. Basée à Villeneuve-lès-Avignon, la spécialiste a la lourde tâche d'effacer les affres du temps et de consolider la peinture, dans le but de restituer le tableau avant l'été.

Cette opération d'un coût total de 10 080 € est financée à 20 % par la Ville de Lunel. Le reste est pris en charge par la DRAC (4 012 €), le conseil départemental de l'Hérault (3 009 €) et la région Occitanie (1 003 €). ■



EN BREF

Inauguration du PIJ

Le Point Information Jeunesse ouvre officiellement ses portes le 28 janvier 2017 dans les locaux du service Jeunesse & Vie associative. Pour rappel, le PIJ centralise l'information en direction des jeunes, tous domaines confondus : santé, loisirs, emploi... Des agents spécialement formés sont à l'écoute de ce public et répondent au mieux à ses questions. ■

RN 113 : le point sur les subventions

Alors que le chantier de l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny reprend, nous vous rappelons que nombre de partenaires financiers sont intervenus sur les deux premières phases du projet : FEDER (126 496 €), la Région (448 295 €), le Département (220 000 €), la CCPL (18 348,62 €), l'Agence de l'eau (55 545 €), Hérault Energies (50 810 €) & ERDF (40 329,60 €). ■

Accès à la culture

La Ville de Lunel reconduit le projet « Accès à la culture » en 2017 et soutient les associations lunelloises. En écho au spectacle *Les âmes nocturnes* (ATP), La Boîte à malice propose un stage gratuit de découverte théâtrale les 14 & 15 janvier 2017 à la salle Castel. ■

INFOS+06 13 30 11 73

BeWeb : une nouvelle formation et une équivalence Bac+ 2 à la clé !

Toujours avec le soutien de la Ville de Lunel, BeWeb poursuit sa route sous l'aile de la Région. Nouveau programme et nouveaux enjeux pour cette nouvelle session !

Depuis le 6 décembre, quinze nouveaux apprenants se sont installés rue Jean-Jacques Rousseau, dans les locaux fournis par la municipalité à BeWeb. Pendant dix mois, ils vont apprendre à devenir développeur web. Une initiative soutenue par la Région dans le cadre de l'école régionale du numérique, suite à la candidature portée en juin dernier par la Ville de Lunel.

"Approfondir notre offre"

Pour cette nouvelle session de formation gratuite, la SCOP Fondespierre, organisme formateur proposé par la municipalité et retenu par le conseil régional, a choisi de rallonger le programme de quelques mois et d'y intégrer dix semaines en entreprise. Des points essentiels pour répondre aux critères de la Région et au titre de « Développeur logiciel de niveau III », équivalent à un Bac +2, que les apprenants décrocheront en fin de cette formation.

« La commande de la région nous a permis d'approfondir notre offre, explique Séverine Saint-Martin, présidente de la SCOP Fondespierre RH. Les quatre mois supplémentaires permettront d'une part d'approfondir certains passages de la formation, mais également d'effectuer un stage en entreprise. C'est très formateur : les apprenants devront chercher ce stage comme ils chercheront un emploi et devront se confronter au monde du travail. »

Une sélection toujours aussi ouverte

En revanche, pour cette nouvelle session, la sélection était la même que lors de la première : ouverte aux demandeurs d'emploi et reposant entièrement sur la motivation, sans pré-requis de niveau. De quoi s'ouvrir aux « geeks » de tout horizon ! ■

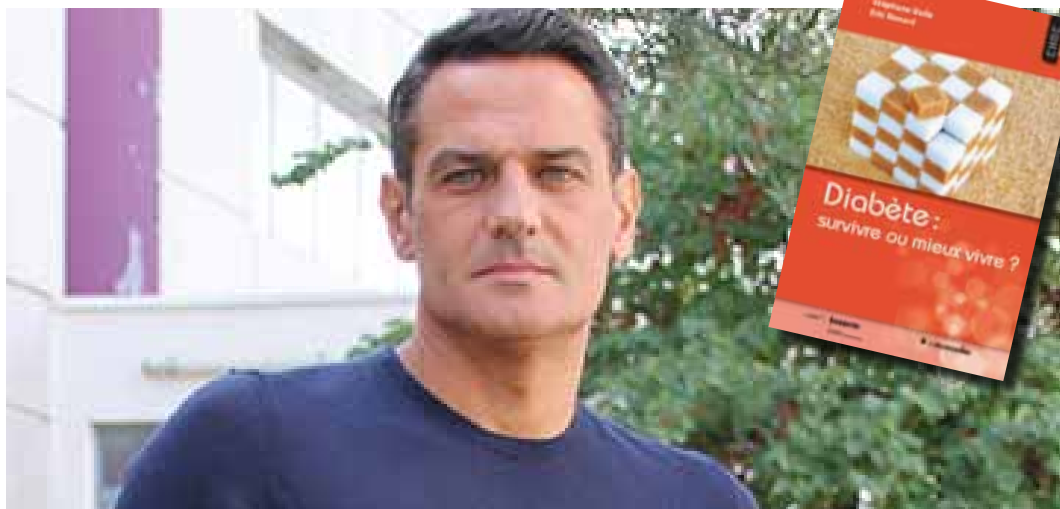


► Quinze nouveaux apprenants ont intégré la formation BeWeb 2.0.

PORTRAIT

Stéphane Dalle, un Lunellois qui fait avancer la recherche sur le diabète

Directeur de recherche à l'INSERM, Stéphane Dalle s'est spécialisé dans la recherche médicale sur le diabète. Aujourd'hui, il sort un livre qu'il a co-écrit *Diabète : survivre ou mieux vivre ?* Portrait.



« *Diabète : survivre ou mieux vivre ?* est un plaidoyer pour un style de vie, résume Stéphane Dalle, directeur de recherche à l'INSERM de Montpellier et natif de Lunel. Quand les éditions Le Muscadier m'ont contacté pour dresser un état des lieux de cette maladie, j'ai pensé à une collaboration avec Éric Renard, une référence internationale sur le sujet. » Tous deux ont alors réalisé un véritable travail de vulgarisation afin de remplir les objectifs : toucher un large public et répondre aux questions des lecteurs sur cette maladie qui touche plus de trois millions de personnes en France selon les chiffres de la Fédération française des diabétiques.

Des découvertes majeures

Au fil des pages, les spécialistes donnent donc des définitions simplifiées, distinguent le rôle de chaque organe et détaillent les différences entre les diabètes de type 1 et de type 2. Il est également question dans l'ouvrage d'expliquer les solutions thérapeutiques existantes et à venir. « Avec mon équipe montpellieraine, nous développons et améliorons des stratégies thérapeutiques qui permettent aux personnes de mieux vivre avec leur diabète, explique Stéphane

Dalle. Nous avons ainsi proposé des stratégies thérapeutiques innovantes pour le diabète de type 2 préservant le fonctionnement des cellules bêta pancréatiques productrices d'insuline, et nous avons participé, avec les cliniciens montpelliérains, les Professeurs Eric Renard et Anne Wojtuszczyz, au développement de la transplantation d'îlots pancréatiques pour les patients atteints de diabète de type 1. »

Une pathologie liée au mode de vie

Mais sur le sujet, les spécialistes, dont Stéphane Dalle fait partie, n'en démordront pas : rien ne vaut la prévention. « Si une prédisposition génétique existe, 90 % des diabétiques sont atteints d'un diabète de type 2, fortement lié au mode de vie » déplore le Lunellois. Celui qui a étudié le lien entre le diabète et l'obésité à San Diego (Californie), rappelle en effet certains comportements à risque : la consommation régulière et simultanée de sucres et d'acides gras saturés,

« La clé ? Éviter les excès et les comportements à risque. »

la sédentarité et la consommation d'alcool ou de tabac. La clé pour limiter les risques ? « Savoir se faire plaisir en évitant les excès et en pratiquant une activité physique régulière » conclut-il. ■

INFOS

Diabète : survivre ou mieux vivre ? en vente sur les sites de la Fnac & d'Amazon (éd. Le Muscadier, 9,90 €).

EN DATES

2002

prix « Jeune chercheur »
- section diabète

2005

prix « Avenir INSERM »

2009

prix « Chercheur d'avenir »

2016

publication de
Diabète : survivre ou mieux vivre ?

INFORMATIONS CONSEILS MUNICIPAUX DU 16 NOVEMBRE ET DU 15 DÉCEMBRE 2016

Subvention à Dynamique lunelloise

Afin de soutenir cette association dans ses actions (fête des vigneron, salon du mariage...), le conseil municipal a décidé de lui attribuer une subvention de 4 000 € en complément de la subvention de 3 000 € versée en début d'année. ■

Création d'un mini-séjour ski « 200 % ados »

Les 8 et 9 février 2017, le service Jeunesse & Vie associative propose à 15 adolescents de 11 à 17 ans de partir à Prat-Peyrot. Ce mini-séjour de deux jours

et une nuit, encadré par trois animateurs diplômés, prévoit des activités de glisse.

Le tout pour un montant de 45 €. Les personnes intéressées peuvent également prétendre à un financement de la CAF. ■

Projet de renouvellement urbain

Le Projet de Renouvellement Urbain (PRU) fait partie intégrante du volet « Cadre de vie / Développement urbain » du Contrat de ville de Lunel. Le conseil municipal de Lunel a approuvé le protocole de préfiguration de ce PRU prévu pour la période 2017-2023.

Pour rappel, il s'oriente sur plusieurs axes comme le développement de la cohésion sociale au sein des quartiers prioritaires, l'amélioration du cadre de vie, le renforcement de l'attractivité de Lunel ou encore l'amélioration de l'image de la commune. Le PRU prévoit ainsi d'intervenir dans le champ de l'habitat, du commerce et de l'environnement urbain, de favoriser la mixité sociale dans le centre-ville, résorber l'habitat dégradé, dynamiser l'attrait commercial et mettre à profit les grands projets de la commune que sont le Pôle

d'Échange multimodal et la restructuration de l'Espace des Arènes. ■

Subventions aux associations sportives

Dans le cadre de la politique sportive municipale et afin de contribuer aux actions des clubs sportifs, le conseil municipal a décidé d'attribuer 11 090 € à treize associations sportives locales. ■

INFOS

Le prochain conseil municipal aura lieu le 25 janvier 2017 à 18 h 30 en salle du Conseil.

TRIBUNES POLITIQUES

Bien vivre à Lunel

Suite aux baisses massives des dotations de l'Etat, des communes font le choix d'augmenter les impôts et/ou de diminuer les services à la population. Ce n'est pas notre cas. Nous faisons le choix d'investir sur l'avenir en créant les structures et les équipements de demain. Nous faisons le choix de développer de nouveaux services pour les Lunellois. Nous le faisons en maîtrisant l'endettement de la ville qui se situe en dessous de la moyenne nationale, et sans augmenter les taux d'imposition communaux depuis 13 ans ! Aucun dérapage dans les finances de la ville. Le seul dérapage se situe chez un élu d'opposition qui cherche à vous abuser par un discours démagogique, et dont la mauvaise foi n'a d'égale que son incompétence. Nous vous donnons rendez-vous le 13 janvier à 18h30 pour les vœux à la population (Halle Arnassan). Bonne année 2017 ! ■

Lunel fait front

A l'AN QUE VEN... En fin d'année, la municipalité a présenté ses orientations budgétaires. Comme le reconnaît la Chambre régionale des comptes, les taux d'imposition à Lunel sont parmi les plus élevés du pays. Le produit fiscal a ainsi augmenté de 31% ces dix dernières années au contraire de vos revenus. De plus, pour financer « les arènes de luxe » qui s'élèvent à plus de 11 millions € aujourd'hui, le maire doit augmenter cette année de 25% l'emprunt annuel (4 millions €). Or, vous le savez, les emprunts d'aujourd'hui seront les impôts de demain ! Réalistes et pragmatiques, toujours à vos côtés, nous avons refusé ces dérapages financiers. Malgré ces mauvaises nouvelles de 2016, nous espérons que vous avez passé de bonnes fêtes de Noël en famille et vous présentons pour la nouvelle année tous nos vœux de santé, de prospérité et de réussite. ■

Agissons ensemble pour Lunel

Nous vous présentons tous nos vœux, que cette nouvelle année 2017 soit porteuse de bonheur, de sérénité et que vos projets les plus chers se réalisent. 2017 sera une année charnière pour notre futur collectif, tant nationalement que localement. Espérons que l'État reste autant présent en 2017 à Lunel que depuis 2012. La réforme territoriale va chambouler la vie locale. Malheureusement les citoyens sont mis à l'écart. Un projet de territoire et un SCOT sans citoyens ne sont que des bouts de papier inutiles et vides de sens. Cette mise à l'écart est symptomatique d'une incapacité de la majorité à appréhender les changements majeurs à l'œuvre et d'une obsession à vouloir maîtriser en laissant les habitants dans l'ignorance. Dans un monde ouvert cette attitude est incompréhensible et inconcevable. S. Thomas - N. Beniattou - Ph. Moissonnier. ■

Monsieur le Maire, Directeur de la publication, n'est pas responsable des propos et des chiffres des groupes politiques.

SPORT

Lunel récompense ses champions

Chaque année, depuis dix ans, la Ville de Lunel organise une cérémonie afin de récompenser les étoiles du sport de la cité pescalune.

De par leurs résultats brillants, les sportifs font rayonner le territoire de Lunel et encouragent la pratique du sport. Des raisons suffisantes pour les remercier au cours d'une cérémonie officielle et les récompenser avec un nouveau trophée. La dixième édition du Trophée des Champions s'est déroulée à la salle Georges Brassens, le 18 novembre dernier. Au cours de cette soirée placée sous le signe de l'excellence, la Ville de Lunel a récompensé 139 sportifs et 14 associations locales.

Près de 400 titres remportés

Tous se sont illustrés sur les podiums départementaux, régionaux voire même internationaux au cours de la saison 2015-2016. *« Il est important de récompenser nos sportifs car ils le méritent, et de mettre en avant notre jeunesse qui obtient d'excellents résultats »*, expliquait ainsi Claude Arnaud, maire de Lunel, en ouverture de cérémonie, avant de rappeler les excellents résultats réalisés. En effet, lors de la saison dernière, les sportifs lunellois ou adhérents à une association lunelloise ont



rapporté pas moins de 399 titres dans seize disciplines différentes, soit près de 120 de plus que l'année passée (cf. le détail en colonne). De brillants résultats qui prouvent une fois de plus que Lunel est aussi une ville de sport, grâce à ses équipements, son service des Sports, mais également le tissu associatif qui s'enrichit toujours plus. ■

EN CHIFFRES

- 50** podiums de France dont **21** champions
- 1** podium mondial universitaire
- 1** podium européen
- 14** titres inter-régionaux
- 132** titres régionaux
- 2** titres inter-départementaux
- 200** titres départementaux

ZOOM SUR LES VICES-CHAMPIONS EUROPÉENS



Didier Boniface et ses deux acolytes, Adrien Villarino et Joël Motello, enchaînent les titres européens. Pour la deuxième année consécutive, l'équipe Gang of Sud Est a remporté la deuxième place aux derniers championnats d'Europe de *trial truck*, après avoir passé l'intégralité de la saison à la première place : *« Les Tchèques nous sont passés devant à la dernière course, explique Didier Boniface. Mais nous sommes satisfaits car nous avons réalisé une belle saison et avons notamment terminé premiers à Lindberg (Autriche) et à Dreiss-Brück (Allemagne) »*.

L'année prochaine, les trois compères visent donc la première place : *« On a été vices-champions à deux reprises, maintenant on espère décrocher le titre de champions d'Europe ! »* Mais pour ce faire, le trio souhaiterait trouver des sponsors. *« De véritables écuries sponsorisent les équipes nordiques et en particulier les Tchèques. À côté, nous faisons un peu amateurs... Nous repartons donc en quête de soutiens afin de pouvoir faire réviser notre camion en milieu de saison. Jusqu'à présent nous nous débrouillons seuls sur les courses »* termine-t-il. À bon entendre...

« On a été vices-champions à deux reprises, maintenant on espère décrocher le titre de champions d'Europe ! » Mais pour ce faire, le trio souhaiterait trouver des sponsors. *« De véritables écuries sponsorisent les équipes nordiques et en particulier les Tchèques. À côté, nous faisons un peu amateurs... Nous repartons donc en quête de soutiens afin de pouvoir faire réviser notre camion en milieu de saison. Jusqu'à présent nous nous débrouillons seuls sur les courses »* termine-t-il. À bon entendre...

AGENDA EN BREF

Recensement

8% des logements de Lunel vont être recensés du 19 janvier au 25 février. Si votre habitation est concernée, vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur recruté par la Ville de Lunel. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous. Pour rappel, le recensement permet de définir le nombre d'habitants de la commune et d'ajuster ainsi au mieux les offres de services publics. ■



Atelier gravure

Graveur et peintre, Robert Lobet vient animer un atelier de gravure au musée Médard le 14 janvier 2017. Au cours de cet atelier, vous aborderez des techniques de monotype, gravure en relief et à la pointe sèche sur divers supports. Chaque participant pourra créer et composer selon son rythme et son inspiration un portfolio d'estampes avec ces techniques. ■

Musée Médard
Gratuit sur inscription
04 67 87 83 95

MUSIQUE

Nouvelle saison pour D'hiver et d'accords

Chaque année, les amateurs de musique, attendent avec impatience le retour de la saison lunelloise D'hiver et d'accords. Depuis dix ans, de nombreux concerts sont organisés le dimanche pendant la saison hivernale à la salle Georges Brassens et tous sont accessibles gratuitement. Seule « contrainte » pour accéder à ces rendez-vous : retirer une invitation la veille du concert auprès de l'espace Louis Feuillade.



Pour cette dixième saison, la municipalité vous propose un florilège de sept concerts aux accents bien différents. Du jazz au tango en passant par la musique classique, il y en aura pour tous les goûts.

Un début de saison remarquable

La saison commencera le dimanche 22 janvier à 15 h, avec la venue de **Denis Farinone**. Accompagné de l'harmonie de l'École de musique de Lunel, le saxophoniste prévoit un programme sur les musiques traditionnelles de différents pays et promet au public un tour du monde en 80 minutes !

S'ensuivra, la semaine d'après le concert du **Big Band de Montpellier**. Le 29 janvier, les 17 instrumentistes de la formation seront dirigés par **Éric Fabre** au travers un répertoire particulièrement diversifié. L'École de danse Centre Rock Compagnie assurera par la même occasion une démonstration de rock et swing acrobatiques par des danseurs de niveau national et international. De la haute voltige ! ■

INFOS

04 67 87 84 19 (service culturel)
www.lunel.com

ÉVÈNEMENT

Les vœux à la population

Comme le veut la tradition, le maire de Lunel, Claude Arnaud, et l'équipe municipale invitent la population à la halle Arnassan, le 13 janvier 2017. Tous les Lunellois sont attendus à partir de 18 h 30 pour passer ce moment convivial ensemble. Pour l'occasion, Monsieur le Maire prononcera un discours et

présentera ses vœux à l'assemblée, avant de lever son verre à la bonne année. Bon à savoir : des navettes gratuites seront mises à disposition des personnes ayant des difficultés à se déplacer. Elles seront en place dès 18 h, place de la République. Le retour des passagers sera assuré jusqu'à 22 h. ■



Vœux à la population 2016

Thème des vœux à la population 2017

AGENDA

Jusqu'au 14/01
Avec ou sans
couture : l'habillage
du livre entre ancien
et contemporain

Le musée Médard s'associe au 3^{ème} Prix de la reliure proposant une sélection représentative de la bibliothèque de Louis Médard en fonction des formes et de l'évolution de l'art de la reliure, complétée par des œuvres prêtées par Carré d'Art Bibliothèque (Nîmes). En contrepoint à la reliure, le musée expose *Jean-Charles Legros : livres « sans coutures »*. Il s'agit de livres qu'il réalise sur ses textes ou en collaboration avec d'autres artistes. Cela s'inscrit dans le cadre de la 5^{ème} biennale SUDestampe. ■

Musée Médard
Entrée libre & gratuite
04 67 87 83 95

05/01
Rencontre

Agrégé de lettres, écrivain,

vidéaste et photographe, Michel Théron propose une « Causerie mensuelle » sur le thème de la culture générale. ■

L'Enfance de l'art - 15 h - 17 h
Entrée libre & gratuite
04 67 87 84 19

07/01
Messe des rois

Comme le veut la tradition, une grande messe est organisée le 7 janvier 2017 afin de célébrer les Rois. ■

Chapelle des Pénitents - 14 h
04 67 71 01 48
Église ND. du Lac - 18 h

11/01
Âme Pierre

L'Art de Thalie éclaire l'Âme Pierre, une création chorégraphique de la Cie Gai Tympan/Skow (Montpellier, Alès) de Chloé Dehu et Marion Pannetier. Dans un univers figé, dénué de couleur où règne la tristesse vit l'Âme Pierre. Prisonnière de son fardeau,

26/01 / La petite poule qui voulait voir la mer

Spectacle



« Pondre, pondre... Toujours pondre ! Il n'y a pas que ça dans la vie ! Moi je veux voir la mer ! » Carméla, la petite poule ne veut pas aller se coucher comme les autres poules. Elle veut faire autre chose de sa vie. Elle aime écouter les histoires de Pédro le cormoran et rêve de voir la mer. Un soir, la poulette quitte le poulailler... C'est le début d'une grande aventure qui la mènera jusqu'en Amérique et durant laquelle, elle tombera amoureuse. ■

Salle G. Brassens
10 h & 14 h 30
04 67 87 84 19

elle porte sur son dos le poids de ses mémoires. Ce spectacle tentera de raconter l'éveil de cet âme grise qui, par sa rencontre avec Ruze, son double et son contraire, le libérera de ses pierres. Passant du noir et blanc à la couleur, de la fixité au mouvement, du silence à la musique, le récit nous invite à un parcours initiatique où les

pierres tomberont une à une, laissant doucement entrevoir la lumière. ■
Salle G. Brassens - 15 h
Dès 5 ans - 40 min.
Tarifs municipaux
06 61 56 88 42

Du 19/01 au 03/03
Méli Mélo Photos

Stéphanie Valat réussit, au travers de cette exposition de photos à concilier photographie et bovine. Les sujets sont traités avec sensibilité. Et, récemment, cette jeune artiste amateur s'est prêtée au jeu des portraits et a participé à de nombreuses manifestations culturelles. Pour elle, la liberté est sa seule ligne de conduite, au gré de ses envies et de ses promenades. ■

Le Bocal
Entrée libre & gratuite
04 67 87 84 19
Vernissage le 18/01 - 19 h

20/01
Les Âmes nocturnes

Sur l'invitation des ATP, *Les Âmes nocturnes* de la Cie Shlemil Théâtre se révèlent au grand jour dans une

mise en scène de Cécile Roussat et de Julien Lubek. Lors d'une nuit, sans fin, deux personnages sont emportés dans le tourbillon de leurs songes et de leurs cauchemars. Drôle, poétique, ce spectacle mêle avec finesse, les arts du mime, le nouveau cirque, la magie et le théâtre d'objets. Les Âmes nocturnes sont une ode à l'enfance qui sommeille en chacun d'entre nous. ■

Salle G. Brassens - 20 h 30
De 5 € à 15 €
04 67 87 84 19

26/01
Conférence

Dans le cadre de l'exposition *Je suis SUPER* (cf. ci-contre), Christophe Blanc interviendra sur un sujet en relation étroite avec son travail pour le moins décalé mais toujours adroitement animé. ■

Espace L. Feuillade - 18 h 30
Entrée libre & gratuite
04 67 87 84 19

Exposition

Du 13/01 au 19/02 / Je suis SUPER

Ce troisième jumelage artistique entre l'espace Louis Feuillade et la galerie Musidora (galerie d'art contemporain du lycée Louis Feuillade de Lunel) permet d'accueillir *Je suis SUPER*, un projet transmédia porté par Christophe Blanc et Jean-François Oliver. SUPER est un super-héros classique et basique, pour lui, la justice n'esty pas qu'un idéal, c'est une activité ; « *Je suis SUPER, je fais la justice* ». Drôle, trash, parfois absurde, SUPER avance masqué peut-être, mais couvert de sang. Au menu de cette exposition : dessins, peintures, sculptures et vidéos. Des visites commentées par l'artiste sont prévues. ■

Espace L. Feuillade - 04 67 87 84 19
Entrée libre & gratuite - Vernissage le 19/01 - 19 h





LA VILLE DE LUNEL PRÉSENTE

& D'HIVER D'ACCORDS

Salle Georges Brassens

*du 22 janvier
au 5 mars 2017*

- **ÉCOLE DE MUSIQUE DE LUNEL**
DIMANCHE 22 JANVIER À 15 H
- ▶ **BIG BAND DE MONTPELLIER**
DIMANCHE 29 JANVIER À 15 H
- **MISA TANGO**
DIMANCHE 5 FÉVRIER À 15 H
- ▶ **LET'S GETZ**
DIMANCHE 12 FÉVRIER À 15 H
- **ORCHESTRE MONTOIS & CHICUELO**
DIMANCHE 19 FÉVRIER À 15 H
- ▶ **ORCHESTRE D'HARMONIE
DE PETITE CAMARGUE**
DIMANCHE 26 FÉVRIER À 15 H
- **LES GRANDS NOMS
DE LA CHANSON FRANÇAISE**
DIMANCHE 5 MARS À 15 H

ENTRÉE LIBRE & GRATUITE SUR INVITATION

Les invitations sont à retirer la veille de chaque concert, à partir de 14 h
Espace Louis Feuillade - 48, boulevard Lafayette - 34400 Lunel - ☎ 04 67 87 84 19

